

<b>UE 6 Législations et institutions sociales AS</b>	
Intitulé de l'Unité de formation : Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	Niveau d'études :
Intitulé du cours : Législations et institutions sociales	
Nombre de périodes : 30 P	Code : N°UF 81 60 05 U 21 D1
DESCRIPTIO	
<p><b>Prérequis :</b></p> <p><i>Au départ de situations proposées et avalisées par le conseil des études, utiliser une grille d'observation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ en définissant différents items qui la constituent ;</li> <li>◆ en l'appliquant à au moins une des situations proposées.</li> </ul>	
<p><b>Objectifs :</b></p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de décrire les principes élémentaires de l'organisation politique de notre pays et d'y situer les institutions sociales ;</li> <li>◆ de distinguer les notions de droit et de loi ;</li> <li>◆ De définir les notions essentielles du droit familial ;</li> <li>◆ De décrire les grands secteurs de la sécurité sociale, les valeurs qui la sous-tendent et leurs implications dans la vie quotidienne ;</li> <li>◆ D'expliquer la place et le rôle des services d'aide et de soins (nécessité, but, structure, fonctionnement, formation continue) : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Aux familles (ONE, aide à la jeunesse, IMP, services d'aide aux familles en difficultés, services de médiation familiale,...)</li> <li>◆ Aux personnes âgées (maison de repos et maison de repos et de soins, établissement de soins,...)</li> <li>◆ Aux personnes handicapées (association d'aide aux handicapés, institutions, lieux d'hébergement, lieux d'écoute pour les parents,...)</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Contenu du cours :</b></p> <p>Chapitre I : Notion de base</p> <p>Chapitre II : le droit familial</p> <p>Chapitre III : la sécurité sociale</p> <p>Chapitre IV : les service d'aide et de soins</p>	

**Bibliographie :**

[https://www.belgium.be/fr/famille/international/etrangers/securite\\_sociale](https://www.belgium.be/fr/famille/international/etrangers/securite_sociale)

[https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/la\\_belgique\\_federale](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/la_belgique_federale)

[https://www.belgium.be/fr/famille/couple/divorce\\_et\\_separation/autorite\\_parentale](https://www.belgium.be/fr/famille/couple/divorce_et_separation/autorite_parentale)

**Statut du cours :** Obligatoire

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

Madame Yanick Père

**METHODOLOGIE**

Syllabus pour la partie législation du cours.

Présentation d'un travail écrit portant sur la partie institution sociale du cours et présentation orale de ce travail par l'étudiant.

**MODES D'EVALUATION**

Evaluation à cahier fermé pour la partie législation du cours

Evaluation du travail présenté à l'écrit et à l'oral par l'étudiant.